

Visite du recteur dans les Réseaux d'Education Prioritaire

Lors de son déplacement, Monsieur le Recteur, accompagné de Jean Lhuissier, DASEN de la Manche, a rappelé que "la réforme de l'éducation prioritaire constitue sans doute l'un des axes les plus forts de la refondation de l'école de la République dans laquelle nous sommes engagés depuis 2013".

Christophe Prochasson s'est rendu dans trois établissements qui entreront dans les REP à la rentrée prochaine.

Monsieur le Recteur a rappelé que "la réforme de l'éducation prioritaire constitue sans doute l'un des axes les plus forts de la refondation de l'école de la République dans laquelle nous sommes engagés depuis 2013". Il a également insisté sur les nouvelles modalités des Réseaux d'éducation prioritaire dont l'un des objectifs, à terme, pour un établissement est de sortir du dispositif. En effet, la carte des REP est revue tous les 4 ans.



 suivez l'académie de Caen sur Twitter

La journée a débuté par le réseau des Provinces à Cherbourg dans l'école Noblet où il a rencontré les acteurs du réseau qui travaillent sur les projets de l'année prochaine. La visite s'est poursuivie par la rencontre avec les équipes du collège et des échanges ont eu lieu sur les différentes stratégies mises en place pour remédier aux difficultés rencontrées par les élèves (comme notamment la liaison avec le lycée sur les langues étrangères...). Le recteur a rappelé la vocation des REP à devenir des laboratoires d'expériences pédagogiques dont les autres établissements scolaires pourront s'enrichir. Le collège, qui travaille depuis de nombreuses années en réseau, projette de poursuivre les apprentissages par compétences en se basant toujours sur le parcours de l'élève ; l'équipe envisage également de travailler sur les temps de l'école : temps de la journée et temps de la semaine.

Christophe Prochasson s'est ensuite rendu dans deux collèges ruraux qui feront désormais partie de la carte des Réseaux de l'éducation prioritaire : les collèges de Saint Vaast la Hougue et de Sainte Mère l'Église. Monsieur le Recteur y a rencontré les équipes éducatives, les élus et des parents d'élèves. Il a tout d'abord rappelé le concept des REP puis insisté sur la dimension pédagogique du dispositif. Différentes problématiques ont été ensuite abordées lors des échanges entre tous les acteurs et en particulier celle portant sur les difficultés inhérentes à la situation géographique de ces établissements ruraux.

Monsieur le Recteur a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer le climat de confiance entre l'école et les parents, confiance indispensable à la réussite des élèves.

Discours du Recteur

La réforme de l'éducation prioritaire constitue sans doute l'un des axes les plus forts de la refondation de l'école de la République dans laquelle nous sommes engagés depuis 2013 et à laquelle les récents événements du mois de janvier ont donné une dimension nouvelle et une urgence absolue. Même si nous devons absolument résister à la tentation d'accabler l'école d'une responsabilité qu'elle ne peut avoir en toutes choses – les causes des événements tragiques

que nous traversons sont multiples et ne peuvent être indexées sur les seules questions sociales -, il est évidemment de première importance d'accroître nos efforts pour redonner à l'école l'éclat qu'elle a un peu perdu. Elle ne retrouvera tout son rôle de point d'appui dans la fabrique du lien social que si elle répond mieux à la promesse d'égalité contenue dans ce qu'il est convenu d'appeler les « valeurs républicaines ».

Certes l'égalité est un puits sans fond, une soif que l'on ne peut jamais tout à fait satisfaire. Il est pourtant absolument indispensable de la conserver comme horizon. Répondre à cette exigence dans un moment difficile de notre histoire économique et sociale impose que l'on en examine bien les modalités d'application. C'est toute la philosophie qui inspire la réforme de l'éducation prioritaire que je souhaiterais rappeler en quelques mots avant que l'on entre dans les détails pratiques de sa mise en œuvre.

Remédier aux inégalités territoriales d'abord en donnant plus, selon la formule, à ceux qui ont moins. Le réseau de l'éducation prioritaire n'apparaissait plus en totale adéquation avec une réalité territoriale à facettes multiples et en grande évolution. Elle laissait aussi dans l'ombre des territoires que nous connaissons bien dans notre académie : cantons ruraux fragilisés par la désindustrialisation, territoires ruraux isolés devenus des zones de grande précarité mais attirant peu l'attention de ceux qui font grand cas de la misère économique et sociale la plus visible, celle des villes qui s'exprime parfois en des poussées de fièvre ou d'indignation que prennent en charge media, associations voire artistes inspirés. Notre misère est plus discrète, elle se fait moins entendre, elle se cumule à un fort isolement. On comprendra dès lors que le rôle de l'école est d'abord à penser comme un moyen de rompre cette mise à l'écart et d'ouvrir à des jeunes isolés, dépourvus de biens culturels, des chances pour accéder à un autre monde et d'y évoluer avec les armes nécessaires. En ces territoires, l'école est la dernière fenêtre sur ce monde ouvert, à même de briser cet isolement que je crois beaucoup plus fort – il n'est que de penser à l'enclavement que produisent distances et médiocrité des transports – dans certaines parties de nos territoires ruraux que dans certains quartiers périphériques des villes auxquels s'est longtemps adressée, presque exclusivement, l'éducation prioritaire.

Briser l'isolement impose donc à l'école d'être ouverte sur son environnement immédiat et lointain. Telle est la logique du réseau qui appelle un travail collectif non seulement au sein des établissements mais aussi à l'échelle académique en vue de la constitution d'un réseau des réseaux. Notre Académie, sous sa forme actuelle, présente un immense avantage de ce point de vue : son réseau d'établissements de l'éducation prioritaire n'est pas démesuré. Il peut donc permettre des échanges et donner naissance à une véritable équipe rassemblant tous ceux qui sont engagés dans cette tâche si importante. J'attends donc beaucoup de la rédaction collective d'un projet de réseau dont notre rencontre d'aujourd'hui marque une première étape.

Ce projet doit évidemment s'inscrire dans les axes et priorités de notre futur projet académique en cours de préparation. J'ai souvent dit que l'éducation prioritaire avait à mes yeux trois objectifs : 1/promouvoir l'excellence pédagogique dont elle est l'un des laboratoires ; 2/assurer la mixité sociale en donnant naissance à des dynamiques vertueuses ; 3/sortir les établissements de la catégorie « éducation prioritaire », si possible au terme des quatre années pour lesquelles la nouvelle carte de l'éducation prioritaire a été dessinée. J'insiste sur ce dernier point : le vice de l'éducation prioritaire « à l'ancienne » fut beaucoup d'enfermer les établissements dans une catégorie qui finissait par les stigmatiser et conduisait même parfois peut-être les équipes dotées certes, comme il est bien normal, de moyens supplémentaires, à se satisfaire de certaines routines pédagogiques.

Or le cœur de l'éducation prioritaire – il convient de le marteler – repose sur l'innovation pédagogique rendue possible par l'effort consenti. Ces pratiques pédagogiques innovantes travaillent des notions et des démarches qui nous sont déjà familières : parcours des élèves lissés notamment au passage de l'école du premier degré au collège, évaluations formatives, conseil de la vie collégienne dont je souhaite qu'il soit de plus en plus étendu en des moments où nous prenons conscience que la précocité de l'engagement des jeunes assurera sa qualité et plus encore sa pérennité, école ouverte sur son environnement et accueillante aux parents, etc. Bref un ensemble de pratiques et de dispositifs devant rendre l'école agréable, plus encore désirable, objectif que l'on doit au demeurant poursuivre en règle

générale en faveur de tous les élèves, mais qu'il devient particulièrement urgent d'atteindre pour des élèves fragiles menacés par la tentation du décrochage. Là où l'on se sent bien, l'on apprend mieux et l'on souhaite demeurer. La qualité de la vie scolaire pèse sur l'efficacité pédagogique. D'elle dépend la transmission des savoirs et des valeurs qui fondent notre vie citoyenne.

Ce travail a déjà été engagé depuis longtemps dans plusieurs réseaux d'éducation prioritaire et même dans plusieurs établissements qui n'en relèvent pas car, je le répète, il ne doit pas y avoir de différence de nature entre l'éducation prioritaire et, si j'ose dire, l'autre. Il n'y a qu'une différence d'accents : la langue est la même. Il me semble même que bien des idées que j'avance au seuil de cet après-midi d'échanges sont déjà bien fréquentées depuis très longtemps. A ceux qui opposent l'école d'hier exigeante, à celle d'aujourd'hui qui céderait à l'appel du bien-être, je renvoie à ces belles pages de Jean Zay qui, ministre de l'éducation nationale du Front populaire, faisait du bonheur d'être à l'école l'une des clés du succès des élèves. Avec les moyens alloués à l'éducation prioritaire, vous aurez la possibilité de vous approcher de ce bonheur d'être à l'école que doivent trouver des enfants qui ne sont pas toujours bien chez eux. Ils y seront bien parce que la façon de les enseigner sera adaptée à ce qu'ils sont et non à ce qu'ils devraient être, ils seront bien aussi parce qu'ils sentiront que leurs maîtres et leurs professeurs marchent du même pas et dans la même direction. Voici pourquoi les enjeux du pilotage, qui nous réunit aujourd'hui, sont de la première importance.

Christophe Prochasson,
Recteur de l'académie de Caen,
Chancelier de l'Université